La ministre de la Justice souhaite autoriser les téléphones portables en prison pour endiguer leur trafic

21/08/2017 à 21h34

Les téléphones portables bientôt autorisés en prison ?

Laxisme. En visite au centre pénitentiaire de La Farlède (Var), la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, s'est montrée plutôt favorable à l'idée d'autoriser les téléphones portables en prison, rapporte Corse-Matin ce lundi.

Les détenus des prisons françaises pourront-ils bientôt jouir librement et en toute légalité de leur téléphone portable ? Cela en prend en tout cas le chemin, alors que, de passage au centre pénitentiaire varois de La Farlède, la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, ne s'est pas opposée à ce projet, indique Corse-Matin ce lundi.

Des téléphones "bridés et contrôlés"

L'idée, proposée par la contrôleuse générale des privations des libertés, Adeline Hazan, "n'a rien d'absurde", a tranché la ministre, "d'autant qu'il s'agirait de portables bridés et contrôlés". Et d'ajouter : "Tout ce qu'elle dit sur la surpopulation carcérale et ses conséquences sont censées. Il faut donner aux détenus des moyens de communiquer". Serait également étudiée la possibilité d'installer des téléphones fixes dans les cellules, comme c'est actuellement le cas dans

une prison de la Meuse, précise le quotidien corse.

Une mesure censée endiguer le flux de téléphones portables “illégaux” dans les prisons, alors que quelque 33.000 d’entre eux ont été saisis dans les centres pénitentiaires de l’Hexagone. Ceux-ci pourraient notamment servir à organiser des crimes, voire des évasions. Toutefois, il semble que les détenus n’aient pas attendu le feu vert de Nicole Belloubet pour se servir allègrement de leurs mobiles. Le 7 août dernier, un clip de rap tourné dans la prison d’Aiton (Savoie) et mettant en scène plusieurs détenus en train de manger, fumer, jouer aux jeux vidéos ou encore danser, avait été partagé à de nombreuses reprises sur les réseaux sociaux et visionné plus de 300 000 fois.

Source : Valeurs Actuelles.